S. 2. Patrimoine Culturel Rapport

RAPPORT D'ACTIVITE 1995 POUR LA DIVISION "PATRIMOINE CULTUREL".

1. Prise de contact avec les dossiers de la division

Dès notre affectation au service du "Patrimoine Culturel", notre premier souci a été de nous documenter dans les dossiers déjà existants pour avoir une idée d'ensemble du travail qui nous attendait.

2. <u>Dossiers de routine.</u>

Ce sont les dossiers que nous traitons quotidiennement. Il s'agit surtout :

- des correspondances avec les institutions culturelles du pays comme :
 - le Musée National du Rwanda
 - les dossiers en rapport avec les troupes culturelles
- Correspondances avec les institutions culturelles étrangères : comme le CICIBA l'ICOM et l'ICROM ...
- 3. Participation à des réunions et à des conférences en rapport avec la culture.

4. La Journée Nationale de la Culture.

Cette activité est du ressort de la division "Patrimoine Culturel ", comme les tâches des divisions n'étaient pas encore précises l'année passée, elle a incombé en grande partie à la division "Promotion des Arts et de l'Ecrit. Mais les agents de notre division ont été entièrement impliqués dans sa préparation et son organisation. Les uns ont pris part au Séminaire sur la Culture et en ont redigé le rapport, les autres ont participé activement aux réunions préparant la fête et aux modalités d'invitation des participants.

5. Lecture des livres à paraître

Le livre "IMIZI Y'ICYAHA" de Cyrien KANAMUGIRE et trois numéros de la revue "UKURI GACACA" ont été confiés aux agents de la division pour en faire la lecture et émettre des recommandations en vue d'encourager leur parution.

Après lecture, nous les avons jugés insatisfaisants et avons adressé une note à leurs auteurs leur montrant comment améliorer leurs oeuvres.

6. Elaboration des projets

Trois projets ont été élaborés :

1. - Le projet "Musée du Génocide et des Massacres

2. - Le projet "Création d'un Centre d'Education pour la Paix et la Démocratie

3. - L e projet "Formation d'Animateurs Culturels"

Pour le projet "Musée du Génocide et des Massacres", la phase d'identification des sites du génocide et des massacres a commencé. Monsieur Louis KANAMUGIRE de notre division fait partie de la commission nationale qui a été chargé de cette tâche.

D'autres projets sont en cours d'élaboration :

Il s'agit : 1. Du projet de recensement et de protection des monuments et sites culturels.

2. Du projet de "Collecte de la Tradition Orale ".

Fait à Kigali, le 25/01/1996.

Marianne KAMANZI.